

Le processus de décision du conseil d'administration



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 29 membres (27 administrateurs élus par les délégués cantonaux et 2 désignés par l'Union Départementale des Associations Familiales) pour 5 ans.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Il détermine la politique générale de la caisse MSA pour mettre en œuvre la protection sociale agricole.
- Il définit au plan local les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur le territoire, d'aide aux agriculteurs et aux salariés en difficulté.
- Il fait remonter au niveau national les propositions et les vœux des élus locaux concernant les politiques sociales en matière de santé, de famille, de retraite...
- Il vote le budget et approuve les comptes arrêtés par la Directrice Générale.
- Il représente la caisse MSA auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.
- Il contribue à l'évolution de la protection sociale agricole.

LE BUREAU DU CONSEIL

Il est composé de 9 membres :

- le Président
- le 1er Vice-Président
- 2 Vice-Présidents
- S'ils ne sont pas Vice-Présidents :
- le Président du comité de protection sociale des salariés
- le Président du comité de protection sociale des non-salariés

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le bureau prépare les réunions du conseil d'administration et contrôle l'application des décisions du conseil.

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON-SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé des administrateurs des 1er et 3e collèges, ainsi que de l'administrateur non salarié représentant des familles.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au conseil d'administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des non-salariés, en particulier sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail, les partenariats.

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé des administrateurs des 2e et 3e collèges, ainsi que de l'administrateur salarié représentant des familles.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au conseil d'administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des salariés, en particulier sur la prévention des risques professionnels, la santé au travail, les partenariats relatifs à la protection sociale complémentaire.

LE COMITÉ D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Il est composé partiellement d'administrateurs salariés et d'administrateurs non salariés.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

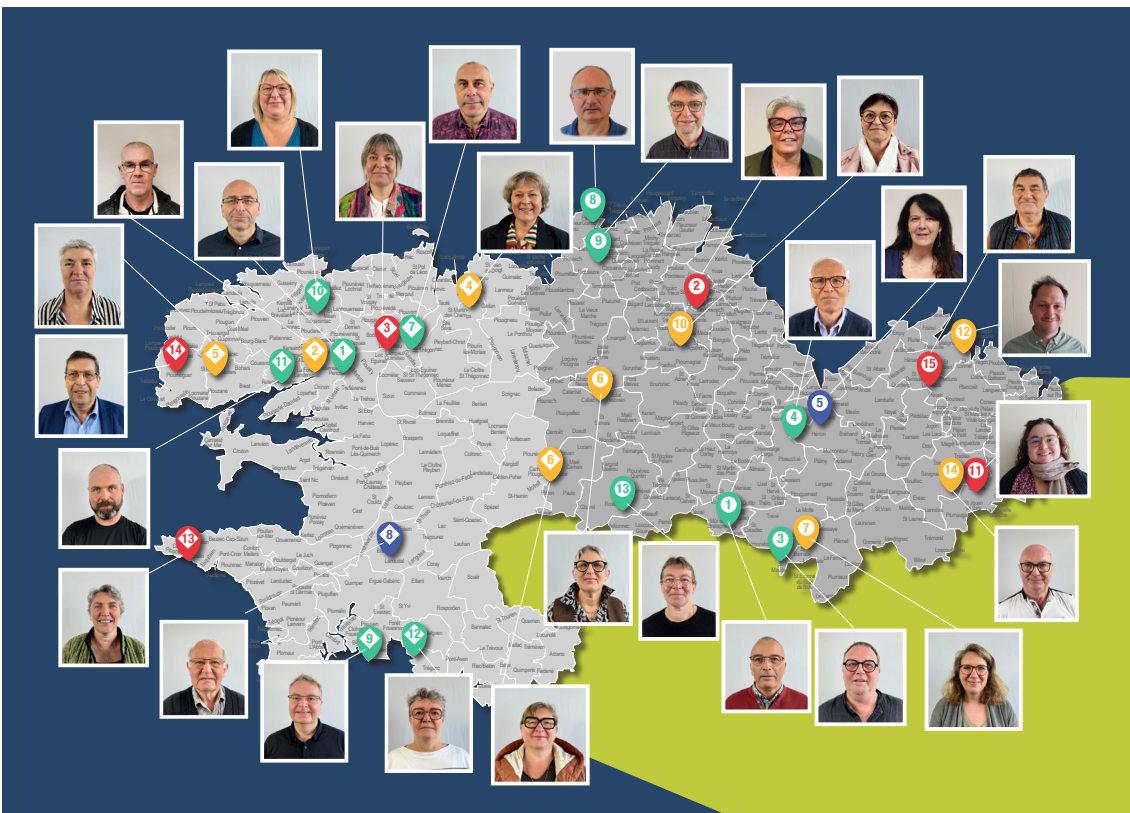
Il étudie et donne des avis au conseil d'administration sur toutes les questions concernant l'action sanitaire et sociale : programme d'action sociale, contribution aux politiques publiques... Il instruit les demandes de subventions, attribue des prêts et des aides à caractère individuel.

LA MSA D'ARMORIQUE, C'EST...

29 administrateurs et 361 délégués cantonaux élus
556 salariés dont 32 travailleurs sociaux,
37 médecins, dentistes et infirmiers et 11 conseillers en prévention
217 966 bénéficiaires



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MSA D'ARMORIQUE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat 2025-2030



PRÉSIDENT

Bernard SIMON
Collège 1
Plouarzel (29)



1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Noël BALAVOINE
Collège 2
Guerlédan (22)

- Collège 1
- Collège 2
- Collège 3
- UDAF



Le bureau

1^{er} collège • 9 membres

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS AGRICOLES NON-EMPLOYEUR DE MAIN-D'OEUVRE

2^e collège • 12 membres

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

3^e collège • 6 membres

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

2 membres

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



Bernard SIMON
PRÉSIDENT
PLOUARZEL (29)



Jean-Noël BALAVOINE
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
GUERLÉDAN (22)



Anne LE COTTON
VICE-PRÉSIDENTE
PLOUMAGOAR (22)



Marie-Jeanne FURET-MENIER
VICE-PRÉSIDENTE
HILLION (22)



Julien VANDENBROCK
VICE-PRÉSIDENT
HÉNANBIHEN (22)



Patrick MACÉ
PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NON SALARIÉS
MATIGNON (22)



Jacky DUAULT
PRÉSIDENT DU COMITÉ DES SALARIÉS
LOUDÉAC (22)



Delphine JACOB
PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ASS
TAULÉ (29)



Patricia MENGUY
PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ASS
TREFFIN (22)



Michel BRETON
SIZUN (29)



Véronique GROT
LOUARGAT (22)



Dominique GUILLORY
SAINT-MAUDAN (22)



Agnès KERBRAT
MILIZAC GUIPRONVEL (29)



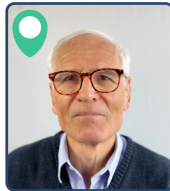
Liliya LALLOUR
BOLAZEC (29)



Yvon RECOURSÉ
TRÉMOREL (22)



Jérôme ABGRALL
LANDERNEAU (29)



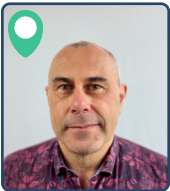
Jean DULIN
TRÉGUEUX (22)



Sonia GUILLOU
TRÉGASTEL (22)



Jean-Yves JOUAN
LANNION (22)



Michel LE BOT
PLOUGAR (29)



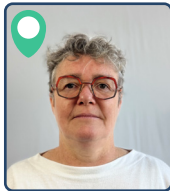
José LE SAUX
FOUESNANT (29)



Delphine LOHOU
PLOUDANIEL (29)



Christophe MOALIC
GUIPAVAS (29)



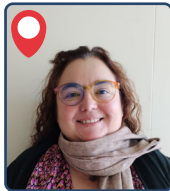
Karine SEGALEN
ROSPORDEN (29)



Marguerite CHARLES-PICART
BODILIS (29)



Hervé CONAN
PAIMPOL (22)



Karen LECHEVESTRIER
ST-JOUAN-DE-L'ISLE (22)



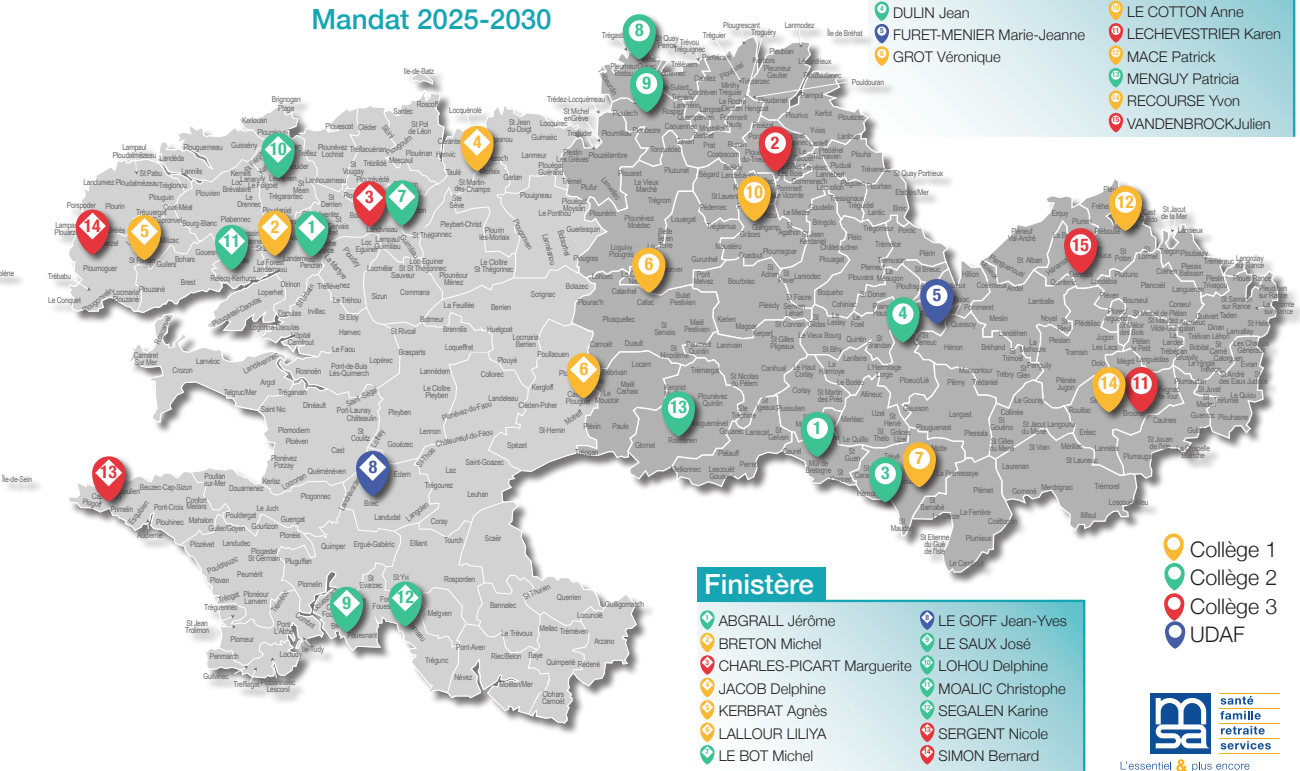
Nicole SERGENT
BEUZEC-CAP-SIZUN (29)



Jean-Yves LE GOFF
CLOÏTRE-PLYEBEN (29)

Le Conseil d'Administration sur le territoire Armorique

Mandat 2025-2030



* CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CASS : Comité d'action sanitaire et sociale
(*La présidence et la vice-présidence du comité d'action sanitaire et sociale fonctionnent en alternance annuelle.)